



MINISTÈRE
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
*en charge de l'énergie
et du numérique*

N° 009814 / MAE / DGRH

DIRECTION GÉNÉRALE DES
RESSOURCES HUMAINES

Papeete, le 28 JUIL. 2020

.....
La directrice p.i.

AVIS DE CONCOURS
N° 5 / 20 / DGRH

**En exécution de l'arrêté n° 143/CM du 13 février 2020 modifié, portant autorisation
d'ouverture de concours au titre de l'année 2020.**

LA POLYNÉSIE FRANÇAISE RECRUTE,

Par concours externe, sur titres avec épreuves, **18 agents sociaux** de catégorie **C** relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

Le **concours externe** est ouvert aux candidats titulaires du diplôme national du brevet, d'un diplôme national sanctionnant au minimum des études de 1^{er} cycle ou d'un titre ou diplôme homologué au niveau V des titres ou diplômes de l'enseignement technologique, en application de l'article 8 de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 sur l'enseignement technologique.

L'âge minimum d'admission à concourir est fixé à 18 ans accomplis au 1^{er} janvier 2020. La limite d'âge maximale pour se présenter au concours externe est fixée à 62 ans au 1^{er} janvier 2020.

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront à compter du **mercredi 24 février 2021**.

Inscriptions en ligne :

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire par voie télématique à compter du **jeudi 6 août 2020**, sur le site internet de la direction générale des ressources humaines : www.fonction-publique.gov.pf « *Concours de recrutement > Concours 2020 > Agents sociaux* ».

Retrait des dossiers d'inscriptions :

Les dossiers d'inscription seront disponibles à compter du **jeudi 6 août 2020** au 5^{ème} étage de la direction générale des ressources humaines, immeuble PAPINEAU, rue Tepano JAUSSEN.

Dépôt des dossiers d'inscription et demandes d'informations :

Les **dossiers d'inscription**, accompagnés de toutes les pièces requises, devront **obligatoirement être postés** à l'adresse de la direction générale des ressources humaines (B.P. 124 – 98713 Papeete, Tahiti).

Tout dossier qui parviendrait à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française par fax, courriel, dépôt physique du candidat, tiers..., autre que par voie postale, sera considéré comme non conforme et rejeté.

Tout dossier incomplet sera considéré irrecevable.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en contactant la cellule concours au 40 47 79 00 ou par courriel à : recrutement@dgrh.gov.pf.

LA DATE LIMITE DE RECEPTION, PAR VOIE POSTALE, DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
A LA DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES EST FIXEE
AU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 (LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI).

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

